

# Dossier de candidature Majestés d'Arvor 2025

---

*Jean-Christophe Le Plain*

---



Cercle Celtique de Vannes

# Table des matières

Présentation et motivations.....	4
Vêtement porté .....	6
Origine du projet.....	6
Description des pièces .....	7
L’articulation entre l’identité régionale bretonne et les valeurs de la République, au travers du regard de Mona Ozouf.....	11
Des racines bretonnes ancrées .....	12
La Bretagne et l’école républicaine .....	14
Le particularisme breton et l’universalisme républicain .....	16
Conclusion.....	19
Impression personnelle.....	19
Annexes.....	20
Bibliographie & sources .....	21
Remerciements.....	22

“ Il nous revient d’approfondir nos appartenances, de les cultiver, de les rendre visibles. Et si le regard d’autrui s’avise de transformer ce cadeau originel en tare, alors il nous faut choisir ce que nous avons subi, et retourner la honte en fierté. ”

*Mona Ozouf, Composition française*

## Présentation et motivations

Se présenter à l'élection des Majestés d'Arvor, et pourquoi pas finalement ? C'est la réflexion que je me suis faite après une semaine de rêves nocturnes quotidiens à la suite d'un trait d'humour pendant le festival d'Arvor 2024. « Si tu veux le faire, c'est l'année, après c'est trop tard. » Et en effet, à trente-cinq ans depuis le mois de juillet, cette année est bien la dernière possibilité de se lancer dans l'aventure.



Membre du Cercle de Vannes depuis 2000, j'ai commencé à danser à l'âge de six ans. Mes parents diront à qui veut l'entendre que je ne voulais faire ni du football ni du basketball. Ils m'ont donc inscrit au groupe de Saint-Nolff, commune du domicile familial, où j'ai fait mes premiers pas de danses. L'année suivante, ma sœur, Mélanie, me rejoint. A la fin de cette deuxième année, l'association cesse ses activités pour les enfants. Nos parents entendent parler d'un groupe sur la commune de Saint-Avé. Les deux années que nous passerons avec ce groupe nous permettront de faire la connaissance des personnes qui deviendront mes premiers modèles en danse bretonne : Jérôme Le Tutour et Martial Le Gloanic, tous deux danseurs au Cercle de la Kevrenn Alre d'Auray, à l'époque. Au bout de deux ans, le groupe met également fin aux cours pour les jeunes. A 10 ans, la tentation est forte de tout arrêter. Les moqueries des copains à l'école et au collège, à grands coups de « la danse c'est pour les filles » et la peur de devoir changer de groupe tous les deux ans ont raison de ma motivation et du goût pour la danse.

Mes parents insistent pourtant et me proposent d'essayer à Vannes, « et si ça ne te plaît pas, tu arrêtes. » Et là, surprise, il y a d'autres garçons de mon âge. Je tais toujours mon activité auprès de mes pairs au collège mais éprouve beaucoup de plaisir dans le groupe et d'admiration pour les adultes et ce qu'ils font sur scène. Très vite, on me propose d'intégrer le groupe spectacle et c'est le début d'une aventure heureuse qui dure depuis 25 ans. Cette aventure est également partagée car en plus de ma sœur, mon frère s'est également lancé dans la danse, mon père joue dans le groupe musical de la section jeunes et ma mère donne de son temps pour la confection des costumes des différentes sections. C'est aussi au Cercle que j'ai rencontré la mère de mes enfants dont la plus petite a commencé la danse cette année. C'est donc pleinement une affaire de famille.

En 25 ans, j'ai pu assumer différents rôles au sein de l'association, moniteur du groupe ados (lorsqu'on m'a annoncé que j'étais trop vieux pour continuer à y danser), fonction que j'occupe toujours, secrétaire de l'association, co-responsable du groupe spectacle, membre de l'équipe travaillant sur la technique de danse. J'ai également animé des cours de danse dans différentes communes du pays (St-Nolff, St-Avé,

Brech ou Ploeren par exemple) et cette habitude de transmission m'a poussé vers l'enseignement dans ma vie professionnelle.

Après une Licence LLCE Anglais et un Master MEEF à l'UBS de Lorient, entrecoupés d'une année en tant qu'assistant de langue dans un établissement secondaire à Limerick en Irlande, j'ai obtenu le CAPES d'Anglais en 2015. Depuis la rentrée 2024, je travaille au lycée Mona Ozouf de Ploërmel, ce qui a en partie motivé le choix du sujet du dossier qui sera développé plus loin.

Le Festival d'Arvor est, depuis mes débuts au Cercle de Vannes, un point d'orgue de l'été et je ne pense pas en avoir manqué un seul. Sous l'impulsion de Renée Eveno, j'ai intégré le Comité des Fêtes de Vannes qui organisait alors les Fêtes d'Arvor. A la création du Festival d'Arvor, il m'a paru naturel d'y prendre part. J'ai choisi d'entrer dans la commission Reines (devenue depuis la commission Majestés) que j'ai quittée cette année afin de me présenter.

La frustration de ne pouvoir mettre en valeur le vêtement masculin au premier plan au travers de l'élection était grande. L'opportunité se présente maintenant et je ne voulais pas la laisser passer pour être sûr de ne pas avoir de regrets. D'ordinaire plutôt porté sur la technique de danse, cette expérience me permet de sortir de ma zone de confort et d'étendre mes connaissances sur le vestiaire de notre terroir que je développe également en participant activement à l'épreuve Vêtement lors du championnat de la confédération Kenleur.

Vivre l'élection du côté de l'organisation a également développé en moi l'envie de vivre les moments que le groupe de prétendant.e.s vivait pendant l'élection mais également après. Les liens entre les gens deviennent forts et les rencontres intenses. C'est la possibilité de créer de nouvelles amitiés.

Se présenter à l'élection des Majestés est une chance de mettre le Cercle de Vannes en valeur et lui apporter plus de visibilité. C'est, pour nous, l'occasion de travailler sur la reconstitution d'un vêtement masculin assez peu porté par les groupes locaux en espérant leur donner envie de travailler davantage à la recherche et au collectage sur ces modes vestimentaires.

Il y a dix ans, j'étais présent sur les marches de la mairie pour l'élection de la Reine d'Arvor au côté de ma sœur. Dix ans plus tard, celle qui a emporté la couronne est à nouveau à mon bras et il était tout naturel de la choisir pour être ma cavalière, comme un écho au temps passé.



# Vêtement porté

## Origine du projet

Une fois le projet engagé, il a fallu décider de la mode vestimentaire à présenter pour l'élection. J'ai tout de suite eu envie de travailler sur la reconstitution d'un vêtement que nous n'avions pas déjà dans le vestiaire du groupe. En vingt-cinq ans de cercle, j'ai eu la possibilité de porter tout ce que nous avons en réserve. C'est l'occasion de faire de la recherche et d'explorer d'autres modes. Comme dans beaucoup de terroirs bretons, les hommes ont largement abandonné leur vêtement traditionnel après la première guerre mondiale pour adopter un costume dit « à la française ». Certains ont pendant un temps gardé certaines pièces comme leur gilet, avec une veste de ville, ou encore le chapeau, qui restera la pièce qui résistera le plus dans le temps.

L'idée de départ était de travailler sur une mode de meunier, costume porté par le Bagad Melinerion de Vannes. Il y a de cela une dizaine



Archives Jean Guého

d'années, j'ai eu l'opportunité de prendre des photos et faire quelques recherches sur une veste et un gilet, vraisemblablement reconstitués, aux archives municipales de Vannes, mis à disposition par Hubert Poupard (voir [Annexe 1](#)). Or, il nous a semblé que plusieurs éléments des deux pièces ne correspondaient pas à ce que nous pouvions observer sur des iconographies récoltées par ailleurs. Les photos en noir et blanc nous empêchent, en outre, d'être sûr de la teinte de bleu, couleur associée aux meuniers, à adopter. De plus, nos recherches sur les étoffes n'ont pas été fructueuses pour choisir un ton satisfaisant. Les seuls documents sur lesquels nous pouvions nous appuyer sont une peinture et une photographie représentant Adolphe Fanen ([Annexe 2](#)), meunier à Saint-Avé dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Nous avons également trouvé une photo d'un homme en vêtements clairs qui serait le fils de ce meunier (photo page suivante).

Nous avons donc fait le choix de reconstituer une mode de transition d'une époque autour de 1870 en optant pour un gilet et une veste de couleurs écrus puisque, si les couleurs ne sont pas évidentes à déterminer, on peut toutefois les identifier comme étant claires.

Notre décision a également été appuyée par le collectage d'une veste et d'un gilet authentiques (voir [Annexe 3](#)) qui nous ont servi de départ pour la reconstitution de cette mode vestimentaire. Certains choix arrêtés diffèrent un peu des photographies qui accompagnent ce dossier. Ils sont motivés par la volonté de reconstituer une tenue en se rapprochant au maximum de ces pièces.



Photographie Ferdinand Carlier - actif à Vannes dans les années 1860 essentiellement.



Enfin, l'essentiel du travail de couture a été réalisé par une couturière professionnelle, Céline Monfort, qui s'est chargée du gilet et de la veste. Mélanie Le Plain, couturière de formation et membre de la commission costumes du Cercle, s'est chargée de la confection du pantalon et j'ai fixé les boutons sur la veste et le gilet. La base du chapeau a été achetée en chapellerie et nous avons rajouté le ruban de velours dessus.

## Description des pièces

Le **gilet** est fabriqué avec deux étoffes principales : un denim naturel pour le dos et une gabardine de laine et cachemire pour l'avant. Viennent s'ajouter une parementure en sergé de laine noir avec un peu d'élasthanne, de la toile à patron pour la doublure des poches ainsi que du velours. Ce dernier est apposé sur un col officier, distinctif des gilets portés sur le

pays de Vannes-Auray, ainsi que sur les poches et les revers du gilet.

Il en est de même pour les empiècements de tissu noir sur les revers. Sur les iconographies, nous voyons plutôt de petits empiècements triangulaires qui semblent être de la même couleur que le tissu du gilet. Nous ne savons pas pourquoi le choix a été fait d'utiliser un tissu noir à cet endroit. Peut-être la parementure intérieure et le velours ont-ils été changés et aurait-on préféré garder ce morceau apparent par facilité pour le montage ? Quoiqu'il en soit, nous avons choisi de reconstituer le gilet « en l'état ».

Il laisse apparaître deux rangées de six boutons, caractéristiques du pays. Nous ne sommes pas parvenus à retrouver de boutons identiques à ceux des pièces collectées, donc nous nous sommes inspirés de ce que l'on pouvait trouver en général pour choisir des boutons qui seraient harmonieux avec l'ensemble.

Le gilet présente des boutonniers faites à la main de part et d'autre et pouvait être boutonné d'un côté comme de l'autre, indifféremment, vraisemblablement pour garder un côté propre et présentable. Les boutons pouvaient être en verre ou encore en bakélite.

Le gilet se porte assez court, comme on peut le voir sur les photographies et le bas du gilet est resserré et ajusté.

La **veste**, qui a été réalisée dans un drap de laine vierge et est doublée avec de la toile à patron, présente plusieurs composantes similaires au gilet. On y retrouve le col haut et les revers avec



*Pièces collectées, point de départ de la reconstitution*

leur bande de velours que l'on retrouve sur les poches aussi. Ici, en revanche, on peut noter des bandes plus larges et des empiècements triangulaires, cette fois dans la même étoffe que le reste de la veste, en accord avec ce que nous pouvons observer sur les iconographies. Nous pouvons également observer les deux rangées de six boutons, ici en corozo (ivoire végétal), comme sur le gilet mais sans boutonniers puisque la veste n'était pas prévue pour être boutonnée.

Le dos est cintré avec une découpe arrondie et une couture au milieu, là aussi, selon les caractéristiques du pays vannetais.

Les manches présentent la particularité d'être coudées et affichent deux boutons décoratifs au poignet.

Le **chapeau**, sur notre territoire, a relativement peu évolué dans le temps. Les lithographies de François-Hippolyte Lalaisse (datant de 1843 et 1844) dépeignent un chapeau volumineux avec

une grande circonférence. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, le bord du chapeau va peu à peu se réduire et n'évoluera plus beaucoup dans les décennies suivantes.

Nos sources nous montrent essentiellement des chapeaux de feutre sombre (choix que nous avons fait), mais certains hommes portaient également des chapeaux de paille. Ces versions pouvaient être portées indifféremment pour la vie quotidienne ou pour les grandes occasions et nous ne pouvons établir de lien formel avec les saisons.

Les spécificités de notre chapeau résident d'abord dans le ruban de velours. Contrairement à ce qu'il se fait dans d'autres terroirs, en vannetais, le ruban de velours est posé à la base de la calotte et fixé sur le haut en formant des petits plis suivant la courbe. La bande est fixée de telle sorte qu'elle forme deux guides flottant dans le dos. Ensuite, sur notre territoire, les hommes ne portaient pas de boucle comme on peut le voir ailleurs (en pays lorientais par exemple).

Le **pantalon** est un modèle à pont, c'est-à-dire qu'une pièce rectangulaire est rabattue sur le devant de bas en haut et fixée avec plusieurs boutons. Il est fait dans un drap de laine gris chiné avec de fines rayures bleues. Les rayures sont communes sur les photographies. Il est également relativement ample et long.

La **chemise** que nous avons trouvée est faite en chanvre, avec un col en coton. Elle est plutôt simple et se ferme avec des boutons en nacre. Il était possible d'en trouver avec des plastrons

décorés ou plissés. Elles pouvaient également être fermées aux poignets par des boutons de manchette.

Les sources dont nous disposons montrent plusieurs possibilités d'ornement autour du **cou**. Ce pouvait être un simple ruban, un nœud ou une lavallière. C'est cette dernière possibilité que nous avons choisi de représenter ici.

Pour les **chaussures**, nous avons opté pour des boots noires simples à semelle assez fine et lisse avec un léger talon, comme ce qu'on peut observer sur les différentes iconographies.

Pour ce qui est des **bijoux**, il était possible de porter une chaîne de montre comme sur la photographie ci-dessous. Certains portaient aussi un sautoir comme nous pouvons l'apercevoir sur la photographie de Carlier (en page 7).



Photographie Henri Taulois - Photographe sur Vannes entre 1877 et 1881

## Le costume féminin

Le costume que porte ma cavalière est composé de la coiffe caractéristique du pays de Auray-Vannes qu'on appelle la Jobeline. A cette époque, celle-ci est longue et descend sous les oreilles. Elle n'est pas brodée comme elle pourra l'être quelques décennies plus tard. Elle est fixée sur un bonnet très couvrant, lui aussi très simple.

La robe qu'elle porte est également très longue à cette époque, les mœurs et l'Église imposant que les vêtements soient très couvrants. Cette robe est très ample, avec beaucoup de métrage et donne une silhouette imposante. Elle porte un gros juponnage en dessous. Cette robe possède des applications de bandes de velours autour des manches et dans le bas de la robe. Avec le temps et les modes, ces bandes auront tendance à s'élargir.

Par-dessus cette robe, la femme porte un tablier à devanture assez couvrante. Sur les modes anciennes, le devantier était arrondi sur les côtés.

Pour compléter la silhouette, les femmes du pays de Vannes portaient un châle, souvent en mérinos qui pouvait être bordé de dentelle ou de macramé.



*Photographie Henri Taulois, successeur de Léon Gigon -  
Photographe sur Vannes entre 1877 et 1881*

En ce qui concerne les bijoux, elle ne porte pas de sautoir mais arbore une croix Jeannette, un bijou symbole de foi, ainsi que des boucles d'oreilles qu'on appelle des dormeuses.

Pour ce qui est du chaussant, les femmes, à l'époque, portaient des bottines qui pouvaient être plates ou à léger talon.

## L'articulation entre l'identité régionale bretonne et les valeurs de la République, au travers du regard de Mona Ozouf

Mona Ozouf, née le 24 février 1931 à Lannilis (22), est une philosophe, agrégée de philosophie et historienne, spécialiste de la Révolution française ainsi que de l'éducation. Elle est également directrice de recherche au CNRS (Centre National de Recherche Scientifique). Au cours de sa carrière, elle sera distinguée de plusieurs prix prestigieux parmi lesquels : le prix de la BNF en 2014 ou le prix de la langue française en 2015 pour ses écrits parmi lesquels figurent *L'École, l'Eglise et la République 1871-1914* ; *La Fête Révolutionnaire 1789-1799* ou encore *Composition française : retour sur une enfance bretonne*. Elle est également désignée Bretonne de l'année 2023 aux Victoires de la Bretagne. Le 14 juillet 2025, elle est élevée au rang de Grand-croix de la Légion d'honneur, la plus haute décoration honorifique française. Plusieurs établissements scolaires portent également son nom, notamment l'école maternelle et primaire de Plouha (22), conjointement avec le nom de son mari, Jacques Ozouf ; le collège public de Savenay (44), inauguré en 2020 ; ainsi que le lycée public de Ploërmel (56), inauguré en 2023.

Fille de parents instituteurs et bretonnants, Mona Ozouf (alors Mona Sohier) a passé son enfance bercée par la culture bretonne dans le giron familial avec un père défenseur de



la cause bretonne, une mère qui embrassa la vie militante de son mari<sup>1</sup> et une grand-mère qui portait la coiffe et le costume au quotidien<sup>2</sup>. À la maison elle lit beaucoup et profite de la bibliothèque de son père, largement consacrée à la Bretagne. Elle y découvre des auteurs bretons comme Ernest Renan, Lamennais ou François-René de Chateaubriand ainsi que de la poésie irlandaise et des légendes galloises.

Par ailleurs, elle vit l'école comme un lieu où les singularités n'existent pas. En effet, la petite Mona est scolarisée à l'école publique de Plouha où sa maman est institutrice. L'École est le lieu de la République. Chacun est donc libre d'être l'égal de l'autre au risque de se retrouver coupé de ses appartenances et ses particularités. L'École est également un lieu où le discours se posera en opposition avec celui de la maison : « Les héros de l'école sont ceux que la maison considère avec distance »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Composition française*, p.44 (NDLR : les pages indiquées tout au long du dossier sont celles de l'édition Folio)

<sup>2</sup> *Composition française* p.44 et Podcast « La fabrique de l'Histoire » de France Culture

<sup>3</sup> Masterclasse de Mona Ozouf – France Culture - [lien](#)

## Des racines bretonnes ancrées



Mona Ozouf avec sa mère, sa grand-mère et son cousin germain. Photo issue de "Mona Ozouf, De Révolution en République, Les chemins de la France" (Ed. Gallimard) - ©DR-archives personnelles

L'enracinement dans la culture bretonne de Mona Ozouf est indissociable de ses ascendants. En effet, elle est en grande partie élevée par sa grand-mère maternelle qui parle breton et porte la coiffe au quotidien. Celle-ci a appris à lire par elle-même afin de pouvoir écrire à son mari, marin de métier, sans avoir à passer par l'écrivain public du village. Lorsqu'elle parlait français, il lui arrivait régulièrement d'emprunter des tournures de phrases bretonnantes. Dans *Composition française*, Mona Ozouf raconte sa grand-mère. Elle dit d'elle que « son costume, sa coiffe, sa langue, ses savoirs multiples, tout en elle parlait donc de l'identité bretonne. »<sup>4</sup>

Comme mentionné précédemment, le breton était la langue parlée à la maison et elle explique dans *Composition française* qu'une « surdit

subite semblait frapper les adultes lorsqu'il [lui] arrivait de réclamer en français une pomme ou un crayon. » Le français a pris plus de place lorsque le père de Mona Ozouf est mort, cette langue étant pour sa grand-mère un vecteur de promotion sociale quand « la pratique du breton était synonyme de mépris et de misère. » Sa mère, elle, a poursuivi l'enseignement du breton à sa fille en lui faisant faire des exercices de lecture, de grammaire, de compréhension ou de traduction chaque soir pour poursuivre l'œuvre de son mari.

En effet, Yann Sohier était un fervent militant de la langue bretonne. Né Jean Sohier, il se rebaptise Yann dans les années 20. Il était pourtant issu d'une famille de Lamballe où l'on parlait français. Mona Ozouf dit de sa famille paternelle qu'elle « était pleinement

<sup>4</sup> *Composition française* p.73

francophone, avide d'acculturation française, sans aucun souci d'identité bretonne. » Il n'était donc pas prédestiné à embrasser la cause régionaliste. Dès sa création, il milite en faveur du Groupe régionaliste breton qui devient l'Union de la jeunesse de Bretagne en 1920 et adhère au Parti national breton en 1931 dont il s'éloignera lorsque son programme se rapprochera des mouvements fascistes et nazis. L'idée qu'il défend est celle d'une « Bretagne autonome dans une France fédérée. » Son action militante s'inscrit par ailleurs plutôt à gauche. Il publie un journal intitulé *Ar Falz* (La Faucille), dont il publiera une vingtaine de numéros à faible tirage sur une période de deux ans. Principalement destiné aux instituteurs de Basse-Bretagne, il y défend l'enseignement de la langue bretonne dans les écoles. Il demande l'instauration « d'un jour de breton par semaine ; ou ; au moins, une heure ou deux ; ou ; au moins, la possibilité d'enseigner le breton, le jeudi [jour vaqué à l'époque], dans les locaux scolaires, mais en dehors des programmes officiels. »

Il se réjouissait que l'école, à la suite des lois Ferry de 1881 et 1882, ne soit rendue obligatoire qu'à partir de l'âge de 6 ans. Cela rendait donc possible aux enfants de baigner dans la langue bretonne jusqu'à cet âge-là avant d'entrer à l'école. Il voyait donc d'un mauvais œil la multiplication des écoles maternelles où les enfants étaient exposés à la langue française sous forme ludique, lui donnant donc un côté attrayant vis-à-vis de breton.



*Mona Ozouf enfant, accompagnée de ses parents, Anne et Yann. ©DR-archives personnelles de Mona Ozouf*

Il décèdera brutalement d'une broncho-pneumonie laissant derrière lui une fille de quatre ans et une veuve, Anne, de vingt-neuf ans.

Celle-ci ne se remettra jamais complètement de la perte de son mari et vivra dans le chagrin pour le reste de sa vie. La jeune Mona a le sentiment de vivre recluse dans l'école où elle vit, à Plouha (22), sa mère ayant pris le poste de direction et le logement de fonction. Anne vit donc avec sa mère et sa fille, sans réelles amitiés dans le village, ni de contacts réguliers. Le remariage étant assez mal considéré à l'époque, elle restera seule jusqu'à la fin de ses jours. Sa mère « avait l'œil sur les individualités

masculines (plombier, médecin, facteur) qui pouvaient franchir le seuil<sup>5</sup>. » A la mort de son mari, elle se concentrera donc sur son métier d’institutrice. Elle a planté beaucoup de fleurs dans le jardin de l’école afin d’y éduquer les jeunes enfants. Elle passe d’ailleurs tous les jeudis et dimanches à préparer ses activités, dessins, maquettes etc. pour la semaine suivante.

Mona Ozouf explique avoir grandi entourée de livres qu’elle puisait dans les trois bibliothèques auxquelles elle avait accès : celle de l’école, celle de sa mère, et celle de son père. Elle y découvre des livres de Perrault, la comtesse de Ségur,

Tchekhov, Dostoïevski, Balzac ainsi que des classiques traduits en breton et beaucoup d’ouvrages relatifs à la Bretagne qui composent la bibliothèque de son père.

Mona Ozouf a beaucoup apprécié l’école puisque celle-ci la tirait de l’austérité, la routine et la solitude qu’elle éprouvait la grande majorité du temps. Aucun de ses copains ne venait jouer à la maison. Les jeudis et les dimanches étaient d’ailleurs pour elles des moments qui s’étiraient dans le temps et n’étaient appréciables que par le temps qu’ils lui permettaient d’accorder à la lecture.

## La Bretagne et l’école républicaine

“ Fallait-il vivre inégaux et dissemblables comme l’Eglise le pratiquait, égaux et semblables comme l’école de la République le réclamait, ou alors, égaux pour faire valoir notre dissemblance ”

*Mona Ozouf, Composition française*

Mona Ozouf a été scolarisée dans l’école publique et laïque de Plouha. La société bretonne de l’époque était encore très influencée par l’Eglise qui ne considérait pas positivement l’Ecole de la République qui, selon elle, avait tendance à éloigner les enfants de la religion et des bonnes mœurs, au point de la surnommer « *skol an diaoul* », l’école du

diable, et ses enseignants les « *mistri difeiz* », les instituteurs sans foi.

La République voit pourtant en l’Ecole un vecteur d’intégration nationale. Bien que la notion d’unité nationale, qui était affirmée dans les textes des premières constitutions de notre République (« La Convention nationale déclare que la République française est une et

<sup>5</sup> Entretien au journal [La Croix](#) du 27 juillet 2018

indivisible », 25 septembre 1792), ait disparu des textes dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, l'objectif marqué, sous l'égide de l'égalité, est de créer

une culture nationale commune et de forger une unité nationale autour de la langue et de l'histoire de la Nation.

---

*« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. »*

*Article 1<sup>er</sup> de la Constitution du 4 octobre 1958*

---

Mais cet objectif ne peut être atteint sans un éloignement des particularités régionales. Mona Ozouf dit d'ailleurs de l'École qu'elle « a voulu donner à tous les Français une même langue, une même morale, une même histoire. Cela n'allait pas sans une certaine violence culturelle. »<sup>6</sup>

Le code de l'Éducation affirme ces objectifs quant aux missions que l'École se fixe dans l'[article L121-4-1](#) : « Au titre de sa mission d'éducation à la citoyenneté, le service public de l'éducation prépare les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables et libres, conscients des principes et des règles qui fondent la démocratie. » Cet article illustre donc bien les propos de Mona Ozouf et le rôle d'ascenseur social de l'École.

L'École de la République défend également l'égalité des chances, rendue possible grâce aux lois Ferry déclarant la gratuité et la laïcité de l'enseignement primaire de 6 à 13 ans. La garan-

tie de la laïcité dans les écoles permet également d'assurer un éloignement vis-à-vis de l'influence de l'Église qui avait acquis un rôle très fort dans la société avec la diminution de l'influence de la bourgeoisie et l'abolition des privilèges pendant les Révolutions. De ce point de vue, l'École assume également un rôle libérateur.



*Mona Ozouf à neuf ans, dans la cour de l'école de Plouha. Photo issue de 'De Révolution en République, Les chemins de la France', Mona Ozouf (Ed. Gallimard) - ©DR-archives personnelles*

Dans *Composition française*, Mona Ozouf explique qu'à l'école, personne ne parlait de religion ou du métier des parents. Elle dit

---

<sup>6</sup> *L'École, l'Église et la République*, Mona Ozouf, Armand Colin, 1962

encore : « Dans l'école de la République, chacune abandonne son baluchon de singularités. Personne n'a ici d'histoire. L'École est le lieu d'une bienheureuse abstraction. »<sup>7</sup>

Dans bien des écoles, le breton était cependant interdit, allant jusqu'à la punition en cas d'usage. La langue bretonne était vue comme un obstacle à la modernité et un repli communautaire en opposition avec les valeurs que défendait la République. Cependant, ce combat contre la langue a mené à une certaine éradication linguistique.

Pour elle, l'idée était donc la libération mais celle-ci a conduit à une forme d'effacement. De même, on peut penser que l'objectif d'unification a mené à une forme d'uniformisation.

## Le particularisme breton et l'universalisme républicain

Mona Ozouf défend une conception de la République non pas comme uniformisante, mais comme un cadre capable d'accueillir des diversités culturelles, à condition qu'elles s'intègrent dans un projet commun. Elle plaide pour une identité française ouverte, capable de reconnaître ses composantes régionales sans tomber dans le communautarisme.

Elle refuse donc la vision d'une identité bretonne qui s'opposerait à la France, et propose à la place une identité "composée", où le particulier et l'universel coexistent sans s'opposer.

Elle reconnaît pourtant des côtés positifs à l'École de la République qui a fait de son action une mission historique, celle de faire sortir les populations d'un enfermement social et culturel en leur offrant une ouverture sur l'espace national et le monde. La langue française, elle, permet l'accès à une culture nationale, à la pensée critique, à la littérature.



*Mona Ozouf à seize ans, dans la cour de l'école Berthelot à Saint-Brieuc. Photo issue "De Révolution en République" de Mona Ozouf (Ed. Quarto-Gallimard) - ©DR-archives personnelles*

L'article 75-1 de la Constitution Française, introduit en 2008, indique d'ailleurs que « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », donnant espoir aux défenseurs des langues régionales que celles-ci soient enfin reconnues au sein de l'État. Pourtant, en 2011, le Conseil Constitutionnel<sup>8</sup> déclare que cet article « ne crée pas un droit subjectif invocable à l'encontre de l'administration, ni même un droit ou une liberté que la Constitution garantit. »

A ce jour, la France n'a, par ailleurs, pas ratifié la Charte Européenne des Langues Régionales ou

<sup>7</sup> « Les identités de Mona Ozouf », Reportage de France 3

<sup>8</sup> [Observatoire de jurisprudence constitutionnelle](#) – Avril-Juin 2011

minoritaires, certains voyant dans cette charte un repli communautariste et une atteinte à l'unité nationale. Celle-ci impose aux Etats signataires de protéger et promouvoir les langues régionales tout en facilitant l'usage tant dans la vie publique que privée.

Pour autant, l'Etat finance l'enseignement des langues régionales dans ses établissements

scolaires. Ainsi, ce sont environ 120.000 enfants qui apprennent une langue régionale en France (2021)<sup>9</sup>.

Dès lors, les régionalismes et leurs particularités sont-ils possibles dans le contexte de la Ve République et de la Constitution actuelle ? L'Article 1<sup>er</sup>, mentionné précédemment, ainsi que l'Article 2, ci-après, laissent penser que non.

---

*La langue de la République est le français.*

*L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.*

*L'hymne national est la « Marseillaise ».*

*La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».*

*Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.*

*Article 2 de la Constitution du 4 octobre 1958*

---

Pourtant, dans les faits, certaines régions françaises expriment ostensiblement une identité régionale forte. C'est particulièrement le cas de la Bretagne. Celle-ci défend les deux langues qui sont parlées sur le territoire : le Breton et le Gallo. Ces langues sont particulièrement soutenues par la Région



Adobe Stock

Bretagne et l'Académie de Rennes qui ont adopté une convention spécifique<sup>10</sup> en faveur des langues en Bretagne en 2022, rendue possible grâce à l'adoption en 2021 de la loi Molac, relative à la protection patrimoniale et à la promotion des langues régionales<sup>11</sup>.

Cette convention s'articule autour de deux axes majeurs :

→ Encourager la transmission via l'enseignement (en renforçant l'offre d'enseignement ainsi que le recrutement et la formation des enseignants).

→ Accroître la visibilité des langues au quotidien (avec par exemple une signalétique bilingue généralisée pour les bâtiments de

---

<sup>9</sup> <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/280845.pdf>

<sup>10</sup> [Communiqué de presse](#) de l'Académie de Rennes et de la Région Bretagne

<sup>11</sup> [Loi Molac](#) du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion

l'État et les routes nationales).

La Bretagne dispose de son propre drapeau, le *Gwenn ha Du*, « Blanc et Noir », créé dans les années 1920, mais qui ne dispose d'aucun statut officiel. Il sera d'ailleurs interdit à différentes périodes pour son côté séditionnel. Il flotte aujourd'hui sur nombre de bâtiments publics à travers toute la Bretagne et est particulièrement visible lors de diverses manifestations qu'elles soient sportives, culturelles ou musicales, en

Bretagne comme ailleurs.

Notre région possède également son hymne : le *Bro Gozh Ma Zadoù*, « Vieux pays de mes pères », que la Bretagne partage avec le Pays de Galles et la Cornouaille. Le 28 novembre 2021, le *Bro Gozh* est reconnu comme l'hymne officiel de la Bretagne<sup>12</sup> par le Président de la région, Loïg Chesnais-Girard, dans une version revisitée par la compositrice morbihannaise Frédérique Lory.

**“ La Bretagne est un territoire qui vit pleinement son identité, mêlée à d'autres, qu'elles soient française ou européenne. Aucune n'abîme l'autre. ”**



*Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne<sup>13</sup>*

Un autre exemple de la spécificité bretonne est la création de l'extension .bzh pour les noms de domaine sur Internet. C'est à partir de 2014 que l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) autorise le référencement de sites en .bzh dont la création était défendue par l'association [www.bzh](http://www.bzh) et aujourd'hui ce sont environ 13,000 sites web<sup>14</sup> qui utilisent cette extension. Cette même association mène campagne aujourd'hui pour la création d'un emoji drapeau breton.

On voit donc bien que la situation n'est pas évidente et si l'Etat français défend bien l'idée d'une République unie, elle n'est en réalité pas uniforme. Mona Ozouf représente parfaitement ce modèle : une enfant bercée dans la culture et la défense de la spécificité bretonne tout en ayant développé un goût prononcé pour les valeurs que la République véhicule en posant une réflexion sur l'intégration, la pluralité des cultures et la façon dont elles peuvent coexister sans être mises en compétition.

<sup>12</sup> [Article](#) du Télégramme du 24 novembre 2021

<sup>13</sup> Entretien pour le magazine *Bretons*, publié le site de [Ouest France](#)

<sup>14</sup> <https://ntldstats.com/tld/bzh>

## Conclusion

À travers l'histoire personnelle et intellectuelle de Mona Ozouf, l'histoire de sa famille et l'héritage culturel qu'elle en a tiré, on peut dessiner une réflexion sur la possibilité d'une coexistence harmonieuse entre une identité régionale forte, en l'occurrence bretonne, et les valeurs universelles portées par la République. L'École républicaine, tout en ayant exercé une forme de violence symbolique en niant et gommant certaines particularités culturelles, a également permis à des individus comme Mona Ozouf d'accéder à une forme d'émancipation intellectuelle et sociale. La Bretagne, aujourd'hui fière de sa culture et de ses langues, continue d'exister pleinement au sein de la République française, démontrant que l'unité nationale ne signifie pas nécessairement l'uniformité. L'expérience de Mona Ozouf incarne ainsi la richesse d'une identité « composée », où singularité régionale et appartenance nationale s'articulent dans un équilibre subtil.

## Impression personnelle

J'ai été absolument embarqué par ce sujet de recherche qui regroupe à la fois des intérêts personnels évidents et des questions sociétales plus globales.

Je partage avec Mona Ozouf le fait d'être – d'avoir été, la concernant – enseignant. Et si je suis aujourd'hui professeur d'anglais, l'hésitation a été grande entre cette matière et l'histoire, grande passion de Mona Ozouf. Nous partageons donc ce goût de la transmission, chose très importante dans la tradition également. La transmission de nos traditions, dansées, chantées, sonnées, fait que la Bretagne ne s'éloigne pas de ses racines tout en étant capable de vivre dans son temps.

Être enseignant dans le réseau public a, pour moi, été un vrai choix pour les valeurs que véhicule la République, tant par rapport à l'égalité, à l'inclusion ou encore la solidarité. On peut ressentir ce même attachement dans la vie et l'œuvre de Mona Ozouf. Il me paraît essentiel de faire vivre ces valeurs chez nos élèves tout en leur donnant la possibilité de s'ouvrir sur le monde et d'avoir un regard critique sur ce qui les entoure.

Un autre point commun entre elle et moi : le bilinguisme. Dans la famille de Mona Ozouf, la vie au domicile se faisait en Breton. Chez moi, la langue employée avec mes enfants est l'anglais. Évidemment l'objectif, dans mon cas, n'est pas la sauvegarde d'une langue mais l'ouverture culturelle qu'elle offre. Il n'en reste pas moins que la situation fait un nouveau parallèle.

En travaillant sur le sujet, j'ai pu faire évoluer ce que je pensais savoir. J'avais conscience de l'imposition du Français à l'école de la République pendant le XVIIIe et le XIXe siècle. J'ai en revanche beaucoup appris sur les décisions et lois qui sont passées. J'ai également pu apprendre à connaître Mona Ozouf qui a donné son nom à l'établissement dans lequel je travaille et que je ne connaissais malheureusement pas jusque-là. Cet affront est maintenant réparé. J'espère avoir la chance de la rencontrer en personne pour pouvoir échanger de vive voix autour de ces sujets.

## Annexes



Annexe 1 : Veste et gilet, dits de meunier, mis à disposition par H. Poupard aux archives municipales de Vannes



Annexe 2 : Peinture de M. Adolphe Marie Antoine FANEN Meunier en 1866 à SAINT AVE moulin de Kerrat, en 1873>17 à Kermelin (Morbihan)

Source : <https://gw.geneanet.org/>



Annexe 3 : Vue de face et de coté de la veste collectée et vue de face du gilet collecté

# Bibliographie & sources

## Livres

*Composition française : retour sur une enfance bretonne*, Mona Ozouf, Gallimard, 2009

*De Révolution en République, Les chemins de la France*, Mona Ozouf, Gallimard, 2015

*L'École, l'Église et la République*, Mona Ozouf, Armand Colin, 1962

## Podcasts

Masterclasse de Mona Ozouf sur [France Culture](#), 2019

Série de podcasts *Mona Ozouf, l'art de la composition*, dans A voix nue, sur [France Culture](#). 2023

Série de podcasts *Mona Ozouf*, dans Hors-Champs sur [France Culture](#), 2016

## Articles

Mona Ozouf, une adolescente d'autrefois – Jean-Claude Raspiengeas – [La Croix](#) – 27/07/2018

Le « Bro gozh ma zadoù » devient l'hymne officiel de la Bretagne – Patrice Le Berre – [Le Télégramme](#) – 24/11/2021

Comment l'hymne breton, le « Bro Gozh ma zadoù », est devenu un grand air populaire – Régis Delanoë pour Bretons – [Ouest France](#) – 11/01/2022

## Emission télévisée

*Les identités de Mona Ozouf* – documentaire réalisé par Catherine Bernstein, 2020

## Sites internet

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/mona-ozouf/>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Mona\\_Ozouf](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mona_Ozouf)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Yann\\_Sohier](https://fr.wikipedia.org/wiki/Yann_Sohier)

[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/divers/texte\\_reference/01\\_constitution](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/divers/texte_reference/01_constitution)

<https://www.elysee.fr/la-presidence/les-principes-de-la-republique>

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/nouveaux-cahiers-du-conseil-constitutionnel/l-unite-et-la-diversite-dans-la-republique>

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000043423981](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043423981)

<https://www.bretagne.bzh/actualites/triskell-hermine-gwenn-ha-du-les-symboles-de-la-bretagne-pour-les-nuls/>

<https://www.bretagne.bzh/presse/communiqués-dossiers/lhymne-de-la-bretagne-un-formidable-outil-de-rayonnement-la-region-encourage-la-diffusion-dune-nouvelle-version-du-bro-gozh/>

<https://gw.geneanet.org/>

## Remerciements

**Merci** à mes parents pour leur soutien inconditionnel par vents et marées. Merci d'avoir insisté pour que l'aventure continue.

**Merci** à Mélanie, ma sœur et cavalière. Merci d'avoir accepté de partager à nouveau cette aventure avec moi.

**Merci** à mes enfants, Liam et Aria, d'avoir supporté ces après-midis pendant lesquels Papa n'était pas disponible pour jouer car il devait rédiger son dossier.

**Merci** au Cercle celtique de Vannes pour la confiance qu'ils ont mis dans cette candidature.

**Merci** à la commission costume du Cercle pour l'accompagnement, les éclaircissements, les conseils, les vérifications, le choix des étoffes.

**Merci** à Céline Monfort qui a conçu la veste et le gilet.

**Merci** aux copains et copines pour le soutien dans le projet. Vous êtes précieux.

**Merci** à celles et ceux qui ont accepté de prendre un peu de leur temps pour relire le dossier.

**Merci** à Mona Ozouf d'avoir été une source d'inspiration pour ce dossier.

**Merci**, enfin, au Festival d'Arvor et à ses bénévoles de rendre ces moments possibles.